



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

# Avis public du scrutin

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Jeannoé Lamontagne, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

**Poste de conseillère ou de conseiller – District 4**

- Pierre Lépicier - chemin de la Ligne Frédéric - Saint-Félix ensemble
- Jean-Claude Théorêt - chemin de la Ligne Frédéric

**Poste de conseillère ou de conseiller – District 5**

- Ingrid Haegeman - rue Florent - Saint-Félix ensemble
- Gyslain Loyer – rang des Forges

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux suivants:

Jour du scrutin : **DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 ENTRE 9 H 30 ET 20 H**

Districts	Lieu
<b>4</b> Sections de vote : 10-11	Mairie de Saint-Félix-de-Valois 600, chemin de Joliette Saint-Félix-de-Valois
<b>5</b> Sections de vote : 12-13-14	

Jour de vote par anticipation : **SAMEDI 30 OCTOBRE ET DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 ENTRE 9 H 30 ET 20 H**

Districts	Lieu
<b>4</b> Sections de vote : 10-11	Mairie de Saint-Félix-de-Valois 600, chemin de Joliette Saint-Félix-de-Valois
<b>5</b> Sections de vote : 12-13-14	

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
  - Le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le dimanche 7 novembre 2021 à 20 h 00 en direct sur la page Facebook @municipalitesaintfelix au [www.facebook.com/municipalitesaintfelix](https://www.facebook.com/municipalitesaintfelix).
8. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois  
(450) 889-5589  
[greffe@st-felix-de-valois.com](mailto:greffe@st-felix-de-valois.com)

Donné à Saint-Félix-de-Valois, le 20 octobre 2021

Jeannoé Lamontagne  
Président d'élection

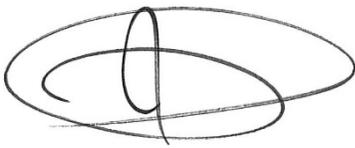
---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### Avis public du scrutin

Je soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et en ligne sur le site Internet de la Municipalité : [www.st-felix-de-valois.com](http://www.st-felix-de-valois.com), entre 13 h et 15 h, ce vingtième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce vingtième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un.



---

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général/secrétaire-trésorier